

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

DIVS cherche à procurer aux porteurs de parts un revenu stable et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un ensemble diversifié d'actions privilégiées de principalement d'émetteurs canadiens, en plus d'émetteurs américains et internationaux.

SYMBOLE FNB : DIVS (NON COUVERT)

CODE FUNDSERV FONDS COMMUNS DE PLACEMENT : EVF100 (CATÉGORIE F) ;
EVF101 (CATÉGORIE A)

SOUS-CONSEILLER : ADDENDA CAPITAL



La gestion active des actions privilégiées canadiennes demeure une occasion de placement intéressante. Addenda Capital est l'une des plus importantes sociétés de placement multiactifs au Canada, avec un actif sous gestion de plus de 37,2 milliards de dollars, dont 24,3 milliards de dollars en titres à revenu fixe et plus de 1,1 milliard de dollars en actions privilégiées.

Source : Addenda Capital, au 30 septembre 2021. *Exclut 1 325 millions de dollars d'actifs de consultation et 336 millions de dollars d'actifs de superposition.

Mise À Jour Generale De L'industrie

Le mois d'octobre a vu un changement radical sur les marchés des titres à revenu fixe canadiens alors que nous avons assisté à un aplatissage de la courbe des taux (les taux courts ont augmenté, les taux longs ont baissé). Cette baisse est principalement attribuable au ton humoristique donné par la Banque du Canada, qui a indiqué qu'elle mettrait fin à son programme d'assouplissement quantitatif et qu'elle pourrait hausser les taux plus tôt qu'elle l'avait indiqué, car on craint que l'inflation récente soit plus persistante que prévu. La vente des obligations à 2 ans a déclenché cette vente, car de nombreux intervenants du marché n'attendaient pas cette nouvelle. En dépit de ces nouvelles, les écarts de crédit des entreprises sont demeurés relativement stables et résilients, et ont terminé le mois avec un léger resserrement. Sur le marché des actions privilégiées, la Banque Royale du Canada a récemment émis un titre institutionnel plutôt qu'une action privilégiée (hors cote). Cette émission était le résultat de l'évolution des Limited Recours Capital Notes (LRCN) qui ont frappé le marché l'année dernière, en raison de les régulateurs souhaitent que davantage de fonds propres réglementaires soient détenus par les investisseurs institutionnels. Cependant, il existe actuellement une limite au nombre de LRCN qu'une banque peut émettre. Notre compréhension de la pensée du marché est qu'une fois que le BSIF sera convaincu qu'il existe un marché d'actions privilégiées de gré à gré établi, il augmentera les limites du LRCN.

Le S&P TSX a enregistré un rendement de 5,02 % en octobre, tandis que le S&P a enregistré un rendement de 4,7 % en dollars canadiens. Dans

le domaine des titres à revenu fixe canadiens, les obligations Universe ont reculé de -1,05 % en raison de la hausse soudaine des taux d'intérêt à court terme à la fin du mois d'octobre. Les obligations de sociétés ont légèrement surclassé les obligations provinciales et fédérales en raison de leurs rendements globaux plus élevés et de leurs écarts de taux stables. À l'instar des actions, l'indice des actions privilégiées S&P/TSX a poursuivi son ascension, affichant un rendement de 1,81 % et portant son rendement cumulatif à 19,57 %.

Au cours du mois d'octobre, le portefeuille d'actions privilégiées Evolve DIVS a enregistré un rendement de 1,54 %, mais a été à la traîne de l'indice de référence de 27 points de base. Depuis qu'Addenda a pris en charge la gestion de DIVS le 1er avril 2020, le portefeuille a enregistré un rendement annualisé de 41,92 % et a largement dépassé le rendement de l'indice de référence de 38,95 %. La principale source de sous-performance au cours du mois a été notre surpondération en Perpetuals, mais cela a été partiellement compensé par notre sélection positive de titres.

Nous nous attendons à ce que les taux d'intérêt se situent dans une fourchette qui pourrait être plus élevée à court terme. En cas de désaccord avec les propositions de l'exposé-sondage, veuillez expliquer clairement le problème en cause et indiquer une solution possible, avec motifs à l'appui. À l'avenir, nous nous attendons à ce que la performance soit principalement déterminée par le revenu des dividendes et moins par l'appréciation des prix comme nous l'avons vu au cours des 12 derniers mois.

Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement (FNB) et aux fonds communs de placement négociés en bourse. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les FNB et les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Un placement dans les FNB et les OPC comporte des risques. Veuillez lire le prospectus pour une description complète des risques le FNB et fonds commun de placement. Les investisseurs peuvent encourir des commissions de courtage habituelles lors de l'achat ou de la vente FNB et les parts de fonds communs de placement. Cette communication est destinée à des fins d'information uniquement et n'est pas, et ne doit pas être interprétée comme, un investissement et/ou conseils fiscaux à toute personne physique.

Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux composés annuels historiques, déduction faite des frais (à l'exception des chiffres d'un an ou moins, qui sont des rendements totaux simples), y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou des frais facultatifs ou des impôts sur le résultat à payer par un porteur de titres qui auraient réduit les rendements. Les taux de rendement indiqués dans le tableau ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des le FNB ou des retours sur investissement dans le FNB. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement passé peut ne pas se répéter.

Certains énoncés contenus dans les présentes sont de nature prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives peuvent avoir trait à des perspectives d'avenir et aux distributions, événements ou résultats prévus, et peuvent comprendre des informations sur la performance financière future. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « attend », « anticipe », « croit », « a l'intention » ou d'autres expressions similaires concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Les résultats réels pourraient différer de cette information prospective. L'entité effectue des opérations importantes avec des parties liées sortant du cadre normal des activités.